

Le 8 octobre 2020

M. John Drinkwater
Gestionnaire de la conformité réglementaire et de l'environnement
BP Canada Energy Group ULC
240-4^e avenue SO
Calgary (Alberta) T2P 4H4

Monsieur Drinkwater,

Dossier n° 20006-020-002

Objet : Addenda à l'évaluation environnementale du levé électromagnétique de source contrôlée de 2020 à 2024 pour le projet Ephesus Prospect de BP Canada Energy Group ULC

Canada-Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), conjointement aux organismes d'examen de la pêche et de l'environnement de l'Office, a examiné l'addenda à l'évaluation environnementale (EE) susmentionné.

L'addenda à l'EE ne respecte pas l'ensemble des exigences en matière d'information et des commentaires sur le rapport d'EE fourni à BHP Canada le 6 août 2020. Dans le but de satisfaire aux exigences de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador* et de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act* et de rédiger un rapport sur la détermination de C-TNLOHE à la fin de l'évaluation, il convient d'aborder les commentaires ci-joints.

Si vous avez des questions sur le processus d'évaluation environnementale ou souhaitez discuter des commentaires ci-joints, vous pouvez communiquer avec moi au 709-778-1431 ou par courriel à dhicks@cnlop.ca.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie originale signée par Darren Hicks

Darren Hicks, maîtrise en science de l'environnement
Analyste environnemental

Pièces jointes

c.c. E. Young
I. Murphy